

# Assemblée Générale | Compte rendu

12 février 2024 | 13 Heures | Amphi A

Réunion organisée par Eric DEVAUX  
Type de réunion Informations générales  
Secrétaire Sandrine Vanderdonckt

Participants : l'ensemble du Personnel

## Evaluation HCERES

La nouveauté pour cette session est qu'étant entré dans l'EPE, nous devons rendre un dossier consolidé avec l'Université de Lille. Cela mobilise plusieurs membres du personnel.

Eric Devaux remercie ces personnes qui se sont mobilisées sur ce dossier

## Evaluation CTI

C'est un enjeu fort puisqu'il va nous permettre de pérenniser la délivrance des diplômes d'ingénieur.

Lors du colloque de la semaine dernière, Eric Devaux et Elise Ternynck ont rencontré la rapportrice de la délégation. La date d'audit se fera entre mi-septembre et mi-octobre sur 2 jours.

La délégation est composée de 5 personnes : la rapportrice, un co-rapporteur, un expert, un expert international et un expert étudiant.

Cette habilitation sera remise pour 5 ans si l'audit ne présente pas de non-conformités.

Un sujet est alarmiste concernant la qualification d'un enseignant-chercheur qui doit pouvoir justifier de 30 % de temps de recherche avec un rythme d'environ 1 publication tous les 2 ans. Il est nécessaire que les 2 activités à la fois de recherche et de formation aient un lien fort. Ce rythme n'est pas une moyenne pour le laboratoire mais est **nominatif**.

## Institut Carnot - MIKA

Le GEMTEX a été proposé de participer à l'Institut Carnot MICA qui est un regroupement de laboratoires et de centres techniques autour des matériaux innovants. Le laboratoire est donc un acteur important et permettra des interactions recherche et PME dans la démarche innovation pour l'établissement. Le label Institut Carnot va accroître la visibilité du laboratoire à l'international. Eric Devaux félicite les chercheurs du GEMTEX pour cette démarche.

## Dossier ZRR

---

Concernant la ZRR (zone à régime restrictif), il s'agit d'un label permettant d'encourager les laboratoires à garder une certaine vigilance sur les aspects de défense. Un audit a été réalisé en 2014. En fin d'année 2023, un courrier a été reçu pour mettre en place et identifier les zones sensibles. Virginie Guyodo est en charge de ce dossier et une réunion est prévue ce 13 février avec le Ministère de tutelle.

## Projet BTS

---

L'année dernière, le BTS innovation textile a été créé sur un modèle de formation déjà en place sur Lyon. Le projet est porté par l'ESAAT.

L'UITH a fait une forte pression pour démarrer rapidement cette formation mais la promotion n'était pas possible. Aujourd'hui, cette formation apparaît sur Parcoursup et une dizaine de jeunes ont postulé à cette formation.

Il s'agira d'une formation par apprentissage avec un peu plus de 50% de la formation à l'ENSAIT et le restant à l'ESAAT. Le GRETA est porteur de cette formation avec une convention de reversement.

Une enveloppe financière a été dégagée pour mettre en place des actions de communication.

L'UITH a pour mission de trouver des entreprises textiles proposant des contrats par apprentissage pour accueillir les jeunes.

Le seuil de rentabilité est fixé à environ 8 étudiants.

## Quelques dates importantes pour 2024

---

Une commission de sécurité aura lieu le 21 février prochain. Il est rappelé que les locaux doivent être débarrassés et correctement rangés à cet effet.

Une visite de l'ISST se déroulera également le 13 mai 2024.

Il est prévu le renouvellement de l'audit Qualiopi la semaine du 25 mars avec un dossier qui doit être complet pour le 15 mars prochain.

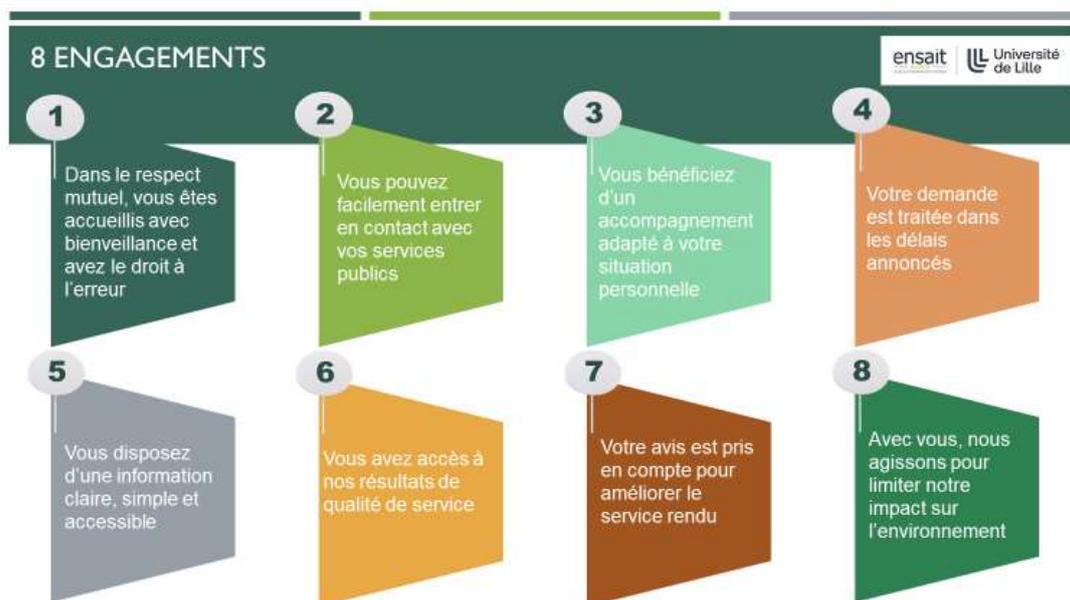
## Services Publics +

---

Sandrine Vanderdonckt présente la démarche qui sera déployée dans l'année 2024.

Il s'agit d'une certification qualité dont l'objectif est de faire de l'avis des usagers, un outil d'amélioration continue.

Elle s'appuie sur 8 engagements :



Cette démarche est obligatoire et s'inscrit dans un projet porté par le Ministère de la transformation publique et la DITP.

Ce dossier est au stade projet depuis 2021 au sein de l'Enseignement Supérieur et les établissements y ont été préparés par le biais de webinaires et séminaires.

Un arrêté d'août 2023 prévoit la labellisation des établissements qui en font la demande moyennant un coût de 7200 euros TTC. Cette labellisation aura une durée de 3 ans et correspondra à une médaille (or, argent ou bronze). L'avantage de cette labellisation est d'ancrer la démarche via une évaluation externe.

Le périmètre choisi au sein de l'établissement et l'accueil physique et téléphonique des usagers. La démarche débutera par un autodiagnostic cadré par la DITP, la validation des indicateurs, la mise en place d'un plan d'actions pour aboutir à l'évaluation de la satisfaction des usagers et des personnels ainsi que la diffusion des résultats.

La démarche sera déployée dans le courant de l'année 2024 et un bilan sera fait en 2025. Par contre, la Direction a fait le choix de ne pas faire la demande officielle de labellisation.

Guillaume Tartare demande si une évaluation de la démarche est prévue en dehors de la labellisation. Effectivement, la DGSIP demande à ce que les résultats des évaluations de la satisfaction soient vérifiables sur RESANA (un réseau d'accès aux données) et assurera le suivi des réponses apportées sur la plateforme JDMA (Je Donne Mon Avis) mis à disposition des usagers.

Elise Ternynck demande comment s'inscrit cette certification dans la stratégie globale de l'établissement. L'ensemble des certifications obligatoires de l'établissement font partie de la démarche qualité de l'école et pourra être valorisée lors des audits HCERES et CTI.

## Questions diverses

---

Stéphane Rasset indique que l'établissement est très fortement compromis ce qui implique l'envoi de mails qui ne pourraient pas aboutir en raison d'une opération malveillante. Cela prendra du temps pour que l'ENSAIT récupère une réputation correcte. Il préconise de prendre contact par téléphone avec des correspondants qui ne répondraient pas du fait de la non-réception.

Joseph Lejeune demande si l'Université de Lille est impactée pour pouvoir éventuellement utiliser l'adresse mail univ.lille.fr

La plupart des personnes ayant répondu au mail malveillant sont les diplômés qui auront leur boîte mail supprimée fin février.

Ludovic Koehl propose de changer le mot de passe pour l'ensemble des personnes afin d'intensifier la sécurité.

Damien Soulat indique que le renouvellement des instances est également prévu fin 2024.

Fait à Roubaix,  
Le 12 février 2024

Le Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'ED', with a long horizontal stroke extending to the right.

Eric Devaux